

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

SAÔNE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SEANCE DU 12 avril 2024

D2024-30 Désignation des
membres du CCAS

Nombre de membres		
Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
23	22	23
Vote POUR	23	
Vote CONTRE	0	
Abstention	0	
Date de la Convocation		
8 avril 2024		

L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Michel BERTHET, Maire par Intérim.

Présents:

Jean-Claude ARNAUD, Michel BERTHET, Federico BIANCHINO, Cyrille BOUCHY, Marina BROSSETTE, Céline CARREIRO, Valentin CARRERAS, Françoise CURAILLAT, DE OLIVEIRA LEONES Ludivine, Christèle DUMONT-PLATEL, Nathalie DUMORD, Patrice DUPONT, Marjolaine FRANÇAIS DUMONT, Fabienne FARGEOT MENEZES, Annick GUYON, Ludovic MORAND, Jean-Luc PAQUELIER, Patrice PERNOT, Coralie SANGOY, Pierre SIGNET, Julien STOYE, Vincent THIBERT.

Absents:

Claire DE CROMBRUGGHE

Vu le Code de l'Action sociale et des familles et notamment les articles L 123-4 et R 123-6 et 7,

Le conseil municipal,

- Décide de fixer à 6 le nombre d'administrateurs
- Décide de fixer à 6 le nombre de représentants au sein des associations ;
- après avoir constitué un bureau de vote et après avoir voté à bulletin secret désigne les membres du CCAS élus comme suit :

- Françoise CURAILLAT
- Jean-Luc PAQUELIER
- Annick GUYON
- Coralie SANGOY
- Céline CARREIRO
- Valentin CARRERAS

Le secrétaire de séance
Coralie SANGOY



Acte télétransmis au contrôle de légalité
le ...18/04/24.....

Acte contresigné le 18/04/24..

Le Maire,



Le Maire
Michel BERTHET

